



L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	04/07/2025
Date d’Affichage	04/07/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN,
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc.

Absent :

Mme Sylvie COUPE

N°119-2025

Etude de la garantie d’emprunt pour Espacil Habitat

La délibération 148-2022 indiquait que la garantie d’emprunt pour Espacil Habitat était reportée en 2023. Mais le Conseil n’avait pas réétudié cette question

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu d’Espacil Habitat datant du 12/06/2025 concernant la réhabilitation de cette garantie d’emprunt.

Monsieur le Maire propose de débattre de nouveau sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- **De NE PAS VALIDER** la garantie d’emprunt pour Espacil Habitat
- **De RE-ETUDIER** notre position si Espacil Habitat effectuait une opération d’investissement sur la Commune
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

